

TRIATHLON de la Grande Motte IS BACK 13 mai 2012

SPRINT
DÉCOUVERTE
AVENIRS
RELAIS



Inscription Relais

les épreuves

ÉPREUVES	natation	vélo	course à pied	prix
AVENIR 1 2001-2004	100 m	2000 m	500 m	3 €
AVENIR 2 1997-2000	250 m	4000 m	1200 m	3 €
DÉCOUVERTE	350 m	10 km	2 km	homme 13 € femme 8 € relais 30 €
DÉCOUVERTE Relais				
SPRINT	750 m	22 km	5 km	individuels 25 € relais 45 €
SPRINT Relais				
Taxe assurance 3 € pour non licencié				
PASTA PARTY				coureur 5 € accompagnateur 8 €

organisation

TRIATHLON CLUB de la GRANDE MOTTE

Renseignements pour inscriptions par courrier

Contact : Philippe GUIRAUD

Résidence Augusta, Bat. B, 101 allée de Port Ponant – 34280 LA GRANDE MOTTE

Tel/Fax: 04 67 12 25 65 – 06 68 05 03 33 – www.triathlongrandmotte.com

**ATTENTION, VOUS ÉVOLUEREZ DANS UN MILIEU NATUREL
QU'IL FAUT PRÉSERVER**

Penser à jeter vos déchets aux ravitaillements officiels

horaires

7h30	Accueil & retrait des dossards – Centre aéré, Point zéro	10h30	Départ DÉCOUVERTE / Challenge
8h00	Ouverture Parc Vélo Sprint	11h15	Arrêt inscription Avenirs
8h45	Briefing Sprint individuel et relais	11h30	Arrivée dernier concurrent SPRINT
9h00	Départ SPRINT	11h45	Courses Avenir 1 et 2
9h30	Ouverture Parc Vélo Découverte	12h30	Podium et Récompenses (Lots + Tirage au sort + Tombola)
10h15	Briefing Découverte individuel et relais	13h00	Apéritif & PASTA PARTY

ATTENTION : places limitées à 300 pour le Sprint

bulletin d'inscription RELAIS

à remplir en ligne ou sur ces 2 pages avec les 3 participants

- ☒ SPRINT en relais ☐
- ☒ DÉCOUVERTE en Relais ☐
- ☒ CHALLENGE ☐
- ☒ PASTA PARTY, si oui, nombre : coureurs / accompagnateurs

INSCRIPTIONS et RÉSULTATS : www.le-sportif.com – www.sudchrono.com

Tout dossier incomplet sera refusé.

NOM de l'ÉQUIPE :

NAGEUR

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

DATE de NAISSANCE

SEXE

eMAIL

CLUB

N° LICENCE TRIATHLON

Fait à :

Le / / 2012

Signature :

À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LES NON-LICENCIÉS :

- Certificat médical de moins de trois mois pour la pratique des sports enchaînés en compétition
- Prise assurance pass-journée obligatoire : 3 €
- Un chèque d'un montant de 3 € pour les enfants (catégorie Avenir)
- Autorisation de décharge parentale pour les mineurs
- Chèque à l'ordre du club de Triathlon de La Grande Motte

Cette signature vaut pour décharge parentale des mineurs.

La signature du bulletin d'inscription implique de prendre sous sa responsabilité tout accident de santé, vol qui pourrait être la suite directe ou indirecte de cette épreuve et d'avoir pris connaissance du règlement du club et celui de la FFTRI et de s'y conformer.

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure et de modifier le parcours si cela s'avère nécessaire.

L'engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué.

Pour le respect de l'environnement nous vous conseillons d'effectuer si possible toutes les formalités d'inscription en ligne et de ne présenter lors du retrait du dossard que votre licence et votre pièce d'identité pour les non-licenciés

ROULEUR

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

DATE de NAISSANCE

SEXE

eMAIL

CLUB

N° LICENCE TRIATHLON

Le / / 2012

Signature :

COUREUR

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

DATE de NAISSANCE

SEXE

eMAIL

CLUB

N° LICENCE TRIATHLON

Le / / 2012

Signature :

À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LES NON-LICENCIÉS :

- Certificat médical de moins de trois mois pour la pratique des sports enchaînés en compétition
- Prise assurance pass-journée obligatoire : 3 €
- Un chèque d'un montant de 3 € pour les enfants (catégorie Avenir)
- Autorisation de décharge parentale pour les mineurs
- Chèque à l'ordre du club de Triathlon de La Grande Motte

Cette signature vaut pour décharge parentale des mineurs.

La signature du bulletin d'inscription implique de prendre sous sa responsabilité tout accident de santé, vol qui pourrait être la suite directe ou indirecte de cette épreuve et d'avoir pris connaissance du règlement du club et celui de la FFTRI et de s'y conformer.

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure et de modifier le parcours si cela s'avère nécessaire.

L'engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué.

Pour le respect de l'environnement nous vous conseillons d'effectuer si possible toutes les formalités d'inscription en ligne et de ne présenter lors du retrait du dossard que votre licence et votre pièce d'identité pour les non-licenciés